

FICHE DE PRESENTATION DU PROJET

CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS MIDI QUERCY & PROGRAMME LEADER (2007-2013)

Cadre réservé à l'administration

C.T.C.P. 3^{ème} Programmation

Mesure N : 3.4

Programme Leader :

Service référent : DDT de Tarn et Garonne

Dispositif n° : 321

Osiris n° 41310G08600018

Date de dépôt de dossier : 15/12/2009

Date ARDC : 29/03/2010

INTITULE : Constitution d'une coopérative service à la personne

LOCALISATION : Saint Antonin Noble Val

MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : EREF site de proximité à Saint Antonin Noble Val

OBJECTIFS :

Création d'une structure favorisant la création d'emplois dans le domaine du service à la personne

CONTENU DU PROJET :

L'objectif du projet est de créer une coopérative de services à la personne permettant d'accueillir des porteurs de projets souhaitant développer cette activité en mutualisant des moyens administratifs et d'accompagnement.

Cette coopérative aura pour fonction d'héberger juridiquement, accompagner et professionnaliser les porteurs de projets. Elle s'adressera plus particulièrement aux habitants du pays Midi Quercy et son siège sera localisé à St Antonin NV dans les locaux de l'EREF site de proximité afin renforcer le pôle de services. Elle favorisera des projets dans le domaine des « nouveaux services » à la personne, comme par exemple l'assistance informatique à domicile, ...

Elle contribuera à permettre une pluriactivité pour les personnes s'étant engagé dans ce secteur d'activité.

L'aide sollicitée porte sur **42 jours d'ingénierie interne** afin de :

- monter juridiquement la structure,
- construire et contractualiser des partenariats,
- solliciter les agréments réglementaires,
- mettre en œuvre les outils de contractualisation et les procédures internes,
- choisir et paramétrer le système informatique et de gestion,
- mettre en œuvre un plan de communication (constitution d'une plaquettes, affiches, dossier de presse, participation à des salons pour faire connaître l'outil).

En outre, il est sollicité un appui en **ingénierie externe** afin de réaliser un transfert de compétences et d'outils pour fiabiliser cette démarche. Le coût du projet comprend aussi l'**acquisition de logiciels** et de **prestations liées à la communication** (réalisation de plaquettes et affiches).

Liens avec le développement durable :

Ce projet s'inscrit dans une perspective de développement économique puisque l'objectif est de permettre à des porteurs de projets de s'inscrire de façon plus professionnelle dans le secteur du service à la personne, secteur à fort potentiel de développement.

Parallèlement, ce projet se réalisera sous la forme d'une coopérative afin d'associer les porteurs de projets à la gouvernance de l'entreprise ce qui constitue une innovation sociale en particulier sur notre territoire et pour ce secteur d'activité.

ANNEE DE REALISATION : 2010

PARTENAIRES :

Pôle Emploi, EREF sur Pays Midi-Quercy, Mission Locale, structures d'insertion du territoire
CPE Sud Ouest, coopérer pour entreprendre, OZON'

COUT PREVISIONNEL (H.T ou TTC à préciser):

Postes de dépenses	Montant en € TTC	Montant € éligible à Leader TTC
Expertise externe	2 870 €	2 870 €
Fonctionnement (61 jours de salaires) et frais de déplacement	11 246 €	11 246 €
Achat logiciel et frais de communication	2 200 €	2 200 €
Total	16 316 €	16 316 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (si déjà connu)

COUT TOTAL	Leader	CG	CR	Etat	Autre	Autofinanc.
16 316 €	7 184.67€	€	€	7 500 €	€	1 631.63 €
	44.03 %	%	%	45.97 %	%	10 %

Cadre réservé à l'administration

ELEMENT JUSTIFIANT LA PRESENTATION DU DOSSIER A LA CONVENTION TERRITORIALE Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la convention territoriale et ses impacts, à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier technique » :

Mesure 3 : Favoriser la diversification et la consolidation des activités économiques durables

3.4 Soutien aux initiatives économique d'intérêt collectif

« Accompagnement par la formation-sensibilisation des acteurs économiques du territoire à leur mutation vers une économie sociale et solidaire (clause sociale des marchés publics, groupements d'employeurs, coopératives d'activités ...) »

Partie à compléter uniquement lors de la présentation de l'opération en Comité de programmation Leader (le cas échéant) :

ELEMENT JUSTIFIANT LA PRESENTATION DU DOSSIER AU PROGRAMME LEADER

Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la Convention Leader, sa plus-value sociale et environnementale à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier de demande Leader » :

Ce projet s'inscrit dans une perspective de développement économique et se réalisera sous la forme d'une coopérative afin d'associer les porteurs de projets à la gouvernance de l'entreprise ce qui constitue une innovation sociale.

En conséquence, il rentre bien dans notre plan de développement Leader Midi-Quercy dont la priorité ciblée retenue est « l'innovation sociale et environnementale pour une attractivité durable en PMQ » et plus précisément dans la fiche dispositif 321 dont un des objectif est d'accompagner les initiatives qui mutualisent les moyens humains et matériel pour renforcer les services au public garant d'une cohésion sociale.